

vez toujours vous posséder ; si on ne peut ni vous irriter ni vous entraîner, si vous êtes toujours le même, alors on se pliera naturellement sous vos lois ; un regard, un geste, votre présence seule exerceront un empire naturel sur ces jeunes esprits ; on saura d'autant mieux vous obéir qu'on vous portera respect et confiance.

« Vous vivrez avec vos élèves, vous aurez avec eux une vie commune ; il faut que tous les jours, que chaque instant du jour, vous retrouvent toujours le même. Placés en présence d'êtres qui vous sont très inférieurs, vous êtes moins sur vos gardes ; vous pouvez facilement vous laisser aller, vous oublier ; vous pourrez vous excuser facilement les torts de votre caractère, parce que, dans ceux qui en souffriront, vous n'appercevrez pas des rivaux ou des juges. D'ailleurs, ces pauvres enfants eux-mêmes sont légers, inquiets, mobiles ; ils cèdent à toutes leurs impressions ; un rien les irrite, un rien les effraie, mille accidents divers modifient tour-à-tour leur humeur ; vous devez soumettre, calmer cette disposition de l'enfance, par l'ascendant de votre caractère.

(A Continuer.)

AGRICULTURE.

QUANTITÉ DE GRAINE NÉCESSAIRE POUR UN ESPACE DONNÉ

La table suivante, qui montre la quantité de graine qu'il faut pour ensemençer un espace donné, ne peut manquer d'être utile, particulièrement à l'agriculteur ou au jardinier inexpérimenté, qui peut, en semant, tomber dans l'extrême de la profession, ou agir d'après l'idée erronée, que plus la graine sera semée drue, plus la récolte sera abondante. Il n'a pas assez de prévoyance pour concevoir que quand la graine est semée trop profusément, les plantes sont sujettes à s'étouffer l'une et l'autre, et à devenir chétives et grêles, au lieu d'être fortes et vigoureuses. La table suivante a été dressée sur un plan un peu étendu, mais l'horticulteur pourra diminuer les proportions des semences suivant l'espace limité du terrain qu'il aura à ensemençer.

ASPERGES. Si on les sème pour être transplantées, une pinte de graine ensemençera une couche de trente pieds en carré. Si on les sème à demeure, il faudra une chopine de graine pour une couche de quatre pieds et demi de largeur sur trente pieds de longueur. Si l'on replante des asperges d'un an, il en faudra cent soixante plants pour une couche de trente pieds de long sur quatre pieds et demi de large, dans quatre sillons, et à neuf pouces l'un de l'autre dans le sillon.

FEVES. Pour les récoltes hâtives, il faudra une chopine de graine pour quatre-vingts pieds de sillon ; pour les récoltes principales, deux cent quarante pieds de sillon exigeront deux pintes de semence ; pour les récoltes tardives, la même quantité que pour les hâtives.

BETTES, ROUGES OU ELANCHES. Pour cinquante pieds de sillon, il faudra une once de graine.

CHOUX. Une demi-once de graine de choux ensemençera une couche de quarante pieds carrés : pour les choux d'automne ou choux cabus, une once de graine ensemençera une planche de soixante pieds carrés.

CAROTTES. Pour une couche de cent vingt pieds en carré, une once de graine suffira, si on la sème à la volée : et la même quantité sera suffisante pour cent cinquante pieds, si l'on sème en sillons.

CHOU-FLEUR. Même proportion que pour le brocoli et le chou commun.

CELERI. Un demi-once suffira pour une couche de quarante pieds carré.

CRESSON (DE JARDIN). Une once, ou la huitième partie d'une chopine, ensemençera une couche de quinze pieds en carrés.

CRESSON (AMÉRICAIN). Si la graine est semée en sillons, il en faudra le quart d'une once pour chaque dixaine de pieds.

CONCOMBRE. De quatre à six graines dans chaque pot, ou chaque fosse.

CHICORÉE. Pour une couche de quarante pieds carrés une demi-once suffira.

COURGES OU COURDES. De quatre à huit graines de chaque variété, dans des pots ou des fosses séparées, seront tout ce qu'il faudra pour le plus grand nombre de familles. Un semis de dix à vingt graines en donnerait une grande quantité.

PORREAUX. Une once de graine suffit pour une couche de trente pieds en carré.

LAITUE. Les graines de laitue demandent de l'espace : le quart d'une once suffira pour ensemençer une couche de quarante pieds en carré, et produira plus de quatre cents plantes.

MELON. De quatre à huit graines dans chaque pot ou fosse, et le double, s'il y a lieu de douter que toutes les graines soient bonnes.

MOUTARDE. semez-la dans la même proportion que le cresson des jardins.

OIGNONS. Employez une once de graine pour chaque quarantaine de pieds carrés.

PERSIL. Une once de graine ensemençera un sillon de cinquante pieds de long.

PANAI. On sème ordinairement une demi-once de graine dans un carré de cent pieds.

POIS. Pour les petits pois d'avance, une chopine ensemençera un sillon de vingt verges de longueur ; pour les gros pois de jardin, la même quantité ensemençera un sillon de trente-trois verges.

POMMES DE TERRE OU PATATES. Pour un morceau de patates hâtives, de quatre-vingts pieds de long sur seize pieds de large, planté en rangs distants l'un de l'autre de quinze pouces, les semences à neuf pouces l'une de l'autre dans le rang, il faudra le quart d'un picotin (environ le quart d'un minot) de racines ou morceaux de patates ; il en faudra un demi-picotin pour les récoltes principales, dans un carré long, de trente-deux pieds sur douze, planté en rangs éloignées l'un de l'autre de deux pieds et à douze pouces de distance de rangs.

NAVETS. Une demi-once de graine suffira pour chaque centaine de pieds carrés.

DROITS POLITIQUES.

I. ORIGINE ET FORME DES GOUVERNEMENTS.

1.—Le Gouvernement est l'ensemble des pouvoirs politiques qui régissent une nation.

2.—Suivant l'opinion générale, les gouvernements ont tous eu la famille pour origine. Le père aux